



Dessin de Frédéric Henriot.

FOSSOY. — VUE PRISE AU DU-CHALLY

# FOSSOY

---

## SON HISTOIRE LE RU-CHAILLY ET SES PEINTRES

---

### § I<sup>er</sup>. — Notes d'Histoire et d'Archéologie

*Fossoy*, petite commune du canton de Château-Thierry, à 7 kilomètres Est de cette ville, s'étend, dans la vallée de la Marne, entre la ligne du chemin de fer de Paris à Strasbourg et la route nationale N° 3 de Paris à Metz, le long du chemin vicinal reliant cette dernière route à la gare de Mézy, biburcation de l'embranchement allant vers Romilly-sur-Seine (1). La Herbennerie, la Bretonnerie, la Badelle et le Rû-Chailly constituent les principales dépendances de cette commune.

*Périodes préhistorique et gauloise.* — Les périodes préhistorique et gauloise ont laissé peu de traces sur le territoire de Fossoy : on a trouvé, surtout le long des ruisseaux et aux

(1) Le cadastre de Fossoy fut terminé sur le terrain, le 23 juillet 1830, par le géomètre Lefebvre, sous l'administration de M. Bogne de Faye, préfet, M. Gage étant maire.

Les principaux LIEUXDITS sont : *Les Fonds de Presle*. On y a trouvé une épée ancienne. — *Les Ormes*, où l'on rendait la justice. — *Les Vassaux*. — *Les Grès*. — *La Fontaine Saint-Georges*. Ancienne fontaine sacrée, lieu de pèlerinage. — *La Pierre teinte*. Un meurtre y a été commis. — *Le Haut de la Potence*. A cause de la potence qui était à Brasles. — *Les Galères*. — *La Fontaine des Loups*. — *La Grange aux Dîmes*. Qui appartenait au seigneur. — *Les Bois d'Aigremont*. On y rencontre des ruines de constructions anciennes.

Il existe, dans le département de l'Yonne, un village du nom de Fossoy (111 habitants) situé près de Pont-sur-Yonne.

abords des sources, nombreuses dans le pays, quelques haches en pierre éclatée ou en pierre polie, des couteaux grattoirs en silex et des pointes de flèches de l'époque solutréenne.

Il existe, parsemés en différents points de la commune, des bloc de grès ; ce sont des masses erratiques qui ne doivent pas être confondues avec des monuments mégalithiques. — A mi-côte, entre Fossoy et Blesmes, à la lisière du bois, se trouve un bloc imposant de grès, appelé la *Pierre aux Fées*. Cette pierre, qui a 15<sup>m</sup> de longueur sur 4<sup>m</sup> de haut, présente, en son centre, une cavité de 1<sup>m</sup>20 d'élévation et de 1<sup>m</sup>50 de profondeur. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle on aurait trouvé, dit-on, en creusant sur le côté, pour arracher du bois, des éclats de poteries en terre noirâtre ayant quelques dessins sur les bords. — Cette pierre a sa légende : une vieille tradition dit en effet que dans le temps de leurs fiançailles, les jeunes futurs se rendaient à la grotte des fées pour y méditer sur leur sort et le bonheur de leur union, puis s'en retournaient heureux ou attristés de l'échange de leurs impressions ; on aime à croire que là s'arrêtaient leurs confidences.

Comme documents se rapportant à la période gauloise et recueillis à Fossoy, on peut citer des monnaies et médailles anépigraphes du genre de celles trouvées dans toute la vallée de la Marne et aussi à Caranda ; ces pièces doivent être classées avec celles dont M. Minouflet a dressé, de 1895 à 1898, un inventaire détaillé, pour l'arrondissement de Château-Thierry. (1)

(1) Il y a également lieu de rappeler, ici, une communication faite, en 1876, à la Société Historique de Château-Thierry et dans laquelle M. Barbey signalait que M. Chauvac de la Place, chef de section à la Compagnie de l'Est, venait de trouver à Fossoy, proche de la ligne du chemin de fer, des débris de poteries en terre mal cuite ; ces débris, percés de petits trous, paraissaient fort anciens. Ils avaient été découverts au lieu dit : *La Pierre levée*, où l'on voyait, à une certaine époque, une pierre qui, si elle ne constituait pas une borne limitative de propriété, pouvait être un petit menhir. Les débris, entassés dans des trous ronds, de 80 centimètres de

Les époques gallo-romaine et franque ne se sont caractérisées, à notre connaissance, par aucun vestige caractéristique. (1)

*Moyen-âge.* — Fossoy faisait partie de la Brie galeuse ou Galevèse qui, au ix<sup>e</sup> siècle, constituait le Pagus Briegius ou Brigensis (Brie, du celtique Bria, Braya : défrichements, cours d'eau). La première mention historique du village date des *Comtes de Champagne*, au xii<sup>e</sup> siècle ; sous leur administration, la seigneurie de Fossoy se développe : Thibaud I<sup>er</sup> le Grand (1105-1152) eut l'intention d'en donner les revenus à l'Abbaye de Val-Secret qu'il venait de fonder pour les religieux de l'ordre de Prémontré. Le pays reste sous la domination des Comtes de Champagne et de Brie jusqu'à sa réunion à la couronne de France, en 1302, par le mariage de Jeanne de Navarre (héritière de sa nièce : Blanche d'Artois, veuve du dernier comte de Champagne, Henri III le Gros) avec Philippe le Bel. (2)

Fossoy, sous le nom de *Falsiacum*, est mentionné, en 1216, au cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Soissons ; dans plusieurs manuscrits du moyen-âge, le village est appelé *Fossaneu*, *Faussoy* (xiv<sup>e</sup> siècle) et au xvi<sup>e</sup> siècle on trouve, communément employée, la désignation de *Faussoy-en-Brie*.

diamètre, étaient noyés, à 1 mètre de profondeur, dans le gravier exploité comme ballast ; il existait huit de ces excavations. Mélangés aux fragments de poterie, on avait rencontré des ossements dont la nature ne fut pas déterminée.

(1) Lors de la construction de la ligne de chemin de fer de Paris à Strasbourg, en 1847, on trouva, à la traversée du territoire de Fossoy, dans une substruction très ancienne, un fragment de lampe en terre cuite, une hache en fer très oxydé et des instruments en fer réduits en débris informes.

(2) Un acte de 1362 fait mention d'une vente de terres à Crézancy et Fossoy, effectuée à *Collart de Laval*, écuyer, par la reine de Navarre et de France, probablement Jeanne de France, née en 1343, morte en 1373, mariée en 1353 à Charles-le-Mauvais, roi de Navarre.

## SEIGNEURS PARTICULIERS

Jusqu'au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle nous n'avons pas de document précis sur les seigneurs particuliers de Fossoy. Au <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, un de ces seigneurs partit combattre les Albigeois soit avec Simon de Montfort en 1209, soit avec Louis VIII en 1219. Postérieurement, à une époque que l'on ne peut préciser, la seigneurie devait, probablement, relever de Montmirail.

En 1398, *Miles des Coutures*, seigneur d'Aigremont (1) et de Fossoy, procède à un dénombrement en ce dernier fief.

En 1402, le seigneur d'Aigremont, *Guillaume des Coutures*, qui possédait aussi la totalité de la seigneurie de Fossoy avec les droits de haute, basse et moyenne justice (s'exerçant également sur Crézancy et Mont-Saint-Père), vend la moitié de ladite seigneurie à l'*Abbaye de Val-Secret*. — L'autre moitié du fief, ainsi qu'Aigremont, furent cédés le 11 mars 1446, par Jean de Montinor, mari de *Didière des Coutures* (petite-fille de Guillaume des Coutures), à *Jean de Laval*.

Ici se place un long et laborieux procès (1446-1480) entre l'Abbaye de Val-Secret et Jean de Laval au sujet du droit de haute justice sur Fossoy, droit revendiqué pour la totalité du fief, par les religieux, alors que le jugement définitif ne leur accorda ledit droit que sur la moitié correspondant à leur propriété effective.

Jean de Laval, écuyer, seigneur d'Aigremont et de Fossoy en partie, laissa ces fiefs à ses deux fils dont l'un, Emeri, mourut sans alliances et dont l'autre, Jean, porta Aigremont et Fossoy dans la famille « de Dormans ».

(1) Il existe encore sur le territoire de la commune de Fossoy, à l'est vers Crézancy, le long du chemin allant à la ferme des Grèves (St-Eugène) un bois dit « bois d'Aigremont ».

En 1523, *Jean Lesguisé* (1) *de Dormans*, écuyer, est seigneur d'Aigremont, Laval, Fossoy en partie ; son nom paraît encore sur un acte de 1531 mais il meurt en 1548. Ce seigneur de Fossoy avait, parmi ses ancêtres : Pierre de Dormans, dit l'Esguisé, frère du cardinal Jean de Dormans, chancelier de France, mort en 1373 et aussi Guillaume de Dormans, également chancelier de France ; il était encore le petit-neveu de Jean Lesguisé, évêque de Troyes en 1426, mort en 1450, qui, avec les Molé et autres bourgeois de Troyes, chassa les Anglais de cette dernière ville, au temps de Jeanne d'Arc.

Jean Lesguisé de Dormans épousa Jeanne Jeannet, dont il eut deux fils et deux filles ; à sa mort la succession fut partagée (le 4 juin 1548) ainsi :

Aigremont resta au fils aîné, Nicolas Lesguisé, écuyer, procureur du roi à Château-Thierry (1548) ; Fossoy et le fief de Laval passa à la fille aînée, Marguerite, épouse (1541) de *Nicolas Le Lieur* (2), écuyer, seigneur de Chaas près Troyes, et l'autre fille, Louise, mariée à *Nicolas Bataille*, seigneur des Grèves, reçut le *Râ-Chailly*, qu'elle légua, ultérieurement (1588), à *Anne de Neuville*, dame de Bizemont.

La veuve de Jean Lesguisé, Jeanne Jeannet, se remaria avec *Adrien Marteau*, seigneur de Gland. Les Le Lieur possédèrent la moitié du fief de Fossoy jusqu'en 1715 ; la descen-

(1) En 1781, Marc Antoine de Lesguisé, ancien mousquetaire de la première compagnie des Mousquetaires de la garde du Roy, chevalier de Saint-Louis, était propriétaire rue Jean de La Fontaine à Château-Thierry. Sa fille épousa Louis-Charles-Henri *Nérat*, juge suppléant au tribunal du district, lequel s'appela dès lors *Nérat de Léguisé*. C'est le fils de ce dernier qui, après avoir été notaire, fut nommé sous-préfet par la monarchie de Juillet et décoré lors du passage du roi, le 6 juin 1831, à Château-Thierry. Fin juillet 1789 la milice bourgeoise de Château-Thierry, commandée par Louis-Nicolas *Lesguisé d'Aigremont*, se rendit en expédition à Mont-Saint-Père pour enlever deux pièces de canon qui étaient dans la cour du château de Mont-Saint-Père, alerte ridicule : les canons étaient en bois.

(2) *Nicolas Le Lieur* eut plusieurs enfants dont Antoine qui suit et Germain, seigneur de Crézancy et La Logette.

dance de Nicolas Le Lieur peut s'établir comme suit, pour Fossoy :

Son fils, *Antoine Le Lieur*, écuyer, seigneur de Chaas et de Fossoy en partie, épousa, en 1580, Françoise de Gobillon et mourut en 1597. Il eut pour fils :

*Jean 1<sup>er</sup> Le Lieur* (1), écuyer, seigneur de Chaas et de Fossoy en partie, qui épousa, en 1612, Charlotte de Villemort. Fils :

*Jean II Le Lieur*, écuyer, seigneur de Chaas et de Fossoy en partie, marié, en 1640, à Elisabeth de Liaudras dont il eut plusieurs enfants. Il fut maintenu noble de Champagne lors de la vérification effectuée en 1668. Jean II Le Lieur vendit sa part de Fossoy à son cousin qui suit :

*Guy Le Lieur* (2), écuyer, seigneur de Messon, Arrey, Chaas et de la moitié du fief de Fossoy par acquisition du précédent en 1652. Il épousa en 1664 Charlotte de Gorrion dont il eut plusieurs enfants parmi lesquels :

*Antoine Le Lieur*, écuyer, seigneur de Fossoy en partie, capitaine de cavalerie au régiment d'Imécourt (1680) qui se maria, en 1691, avec Anne Le Petit dont il eut une fille :

*Françoise Nicole Le Lieur* (3), dame de la moitié de Fossoy, elle cède cette moitié, en 1715, à *Philippe de la Félonnière*, écuyer, seigneur de l'autre partie de Fossoy acquise par son bisaïeul, Jean de la Félonnière, de l'Abbaye de Val-Secret, cette dernière partie ayant été vendue, en 1630, sur autorisation du Pape, afin de payer des subsides de guerre. De ce fait la scission existant depuis trois siècles dans le territoire de Fossoy, au point de vue administratif, fut abolie, ce qui facilita grandement la solution de nombreux litiges en cours.

Les « La Félonnière », possédèrent la seigneurie de

(1) *Jean 1<sup>er</sup> Le Lieur* avait parmi ses frères : Claude Le Lieur, seigneur de Blesmes.

(2) *Guy Le Lieur* était fils de Guillaume Le Lieur et de Marie de Mauroy (mariage en 1623).

(3) *Françoise Nicole Le Lieur* avait épousé François Fabien de Selve, chevalier, seigneur de Villiers le Châtel.

Fossoy jusqu'en 1765, date à laquelle ils la vendirent à *Philippe Joly de Bévy*, conseiller du Roi, dont la sœur, héritant, apporta Fossoy à son mari : *Jean Thévenin, marquis de Taulay*, leur fille épousa *Thomas-Urbain de MauSSION* (1763). Les descendants directs de ces derniers habitent encore le château de Fossoy et possèdent aussi la terre du Rû-Chailly. La généalogie des seigneurs de Fossoy, à partir de Jean de la Félonnière jusqu'à la Révolution, se présente ainsi :

*Jean de la Félonnière* (1) (1556-1646), écuyer, seigneur de la moitié de Fossoy (achetée en 1630 à l'Abbaye de Val-Secret) et Bolan, épouse, en 1600, Catherine Le Franc. Fils :

*Paul de la Félonnière*, écuyer, seigneur de la moitié de Fossoy, capitaine d'infanterie en 1635, mort en 1662 (2). Il avait pris pour femme, en 1638, Catherine Clément puis Jacqueline Guyart (ils eurent pour fille Catherine de la Félonnière, décédée à Fossoy le 1<sup>er</sup> octobre 1702 à l'âge de 60 ans) et Françoise de Montclarc, vivante en 1665. Fils :

*Philippe 1<sup>er</sup> de la Félonnière*, écuyer, seigneur de Fossoy en partie, de la Herbennerie, de Grand'Cour (3) et de la Bretonnerie, conseiller au grand Conseil et avocat au Parlement. Maintenu noble, à Soissons, en 1668. Il épousa *Catherine Daas*, fille de *Claude Daas, dit le Breton, seigneur de la Bretonnerie* et mourut le 29 octobre 1694. C'est par son mariage qu'il adjoignit à son fief principal de Fossoy (lequel comprenait déjà le

(1) Un arrêt de la cour des Aides, rendu en faveur de *Jean de la Félonnière* et une sentence promulguée le 3 juin 1599 le maintiennent et le déclarent issu de noble lignage. En 1635, 1636 et 1639, Jean de la Félonnière comparait à l'appel du ban et de l'arrière ban des nobles du bailliage de Château-Thierry.

(2) *Paul de la Félonnière* assistait à la bataille d'Hermenthène où il se distingua ; à la suite d'un brillant fait d'armes accompli dans ce combat il reçut une récompense du roi.

(3) Nous n'avons pas trouvé l'application de ce fief, tout au plus peut-on remarquer qu'il existait un fief de la *Grand'Cour* dépendant du village de Verneuil (Marne), lequel était possédé par noble homme Jean Balhan, marchand grainetier à Château-Thierry, mort vers 1530 et donateur (15 janvier 1520) de la cloche du beffroi de la ville.

Rû-Chailly et la Herbennerie), la terre de la Bretonnerie antérieurement possédée par son beau-père.

Philippe de la Félonnière eut le renom d'un magistrat distingué, orateur disert, il fut le grand homme de la famille. On l'enterra, semble-t-il, dans la chapelle de la Vierge, en l'église de Fossoy. Cette chapelle renferme, en effet, gravée sur une plaque de marbre noir scellée au mur, une inscription funéraire latine en l'honneur dudit seigneur, l'inscription était surmontée d'armoiries grattées vraisemblablement lors de la Révolution (ces armoiries devaient être celles de La Félonnière : écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'or au lion de sable, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à 4 coquilles d'or 2 à 2); ce texte latin est ainsi libellé :

D. O. M.

« Hic resurrectionem expectat vir nobilissimus *Philippus de*  
« *la Félonnière*, dominus de Fossoy, La Herbennerie et de  
« Grand'Cour, in suprema Galliarum curia patronus, ingenio  
« et eloquentia maximus, qui dum viveret conjugii dominæ  
« *Catharinæ Daas* quam supra modum diligebat, fuit claris-  
« simus, libéris optimus, clientibus fidelis et omnibus amaba-  
« lis, obiit an<sup>o</sup> salutis, mense octobri die 29.

« Publicum hoc ce amoris et gratitudinis æternæ monumen-  
« tum scripsit et posuit mœstissimus Petrus Andrieu in  
« eodem supremo senatu causidicus et defuncti prope filius  
« anno 1694. »

« Requiescat in pace. »

On peut traduire comme suit :

« Ici attend la résurrection très noble sire Philippe de la Félonnière (1), seigneur de Fossoy, de la Herbennerie et de Grand'Cour, conseiller au Grand Conseil, éminent par son

(1) *Philippe de la Félonnière* eut plusieurs sœurs dont Marguerite, chanoinesse noble à Epinal (1668).

esprit et son éloquence ; tant qu'il vécut, dame Catherine Daas, son épouse, fut l'objet de sa plus vive affection ; excellent père, ami fidèle et aimable pour tous, il mourut l'an de grâce 1694, le 29<sup>e</sup> jour du mois d'octobre.

« Cet hommage public d'attachement et de reconnaissance éternelle fut écrit et érigé en témoignage de ses regrets, par Pierre Andrieu, avocat à la même cour suprême, fils adoptif du défunt, en l'année 1694.

« Qu'il repose en paix. »

Le 6 novembre 1684, Pierre Andrieu avait été parrain à Fossoy avec, comme marraine, Anne-Françoise de la Félonnière, fille de Philippe I<sup>er</sup>. A Philippe I<sup>er</sup> de la Félonnière succède son fils :

*Philippe II de la Félonnière*, chevalier (1), seigneur de Fossoy (en totalité puisqu'il acheta en 1715 la moitié possédée par Guy Le Lieur), lieutenant d'infanterie, chevalier de Saint-Louis, gouverneur de Blécastel. Il épouse, avant 1715, Angélique-Jeanne du Duit et meurt sans postérité, en 1768. A la date du 27 janvier 1732, Philippe II de la Félonnière figure comme bienfaiteur des Hospices de Château-Thierry, sur la liste affichée dans la chapelle de la Charité (le nom y est orthographié, par erreur, Philippe de la Felonnerie). Il avait donné, en 1735, sa seigneurie de Fossoy à son neveu, François-Philippe de la Félonnière qui suit :

*François-Philippe de la Félonnière* (2) (1698-1772), chevalier, seigneur de Fossoy en 1735 et de Grand'Cour, époux (1735) de Charlotte-Françoise de la Noue de Corbon. Il vend sa seigneurie, en 1765, à Philippe Joly, qui suit :

(1) *Philippe II de la Félonnière* est le premier qui porta ce titre dans la famille.

(2) *François-Philippe de la Félonnière*, était fils de Claude-François de la Félonnière, chevalier, seigneur de la Herbennerie, Grand'Cour, etc... capitaine au régiment de Normandie, qui avait épousé, en 1714, Anne Guyot de Chenizot.

*Philippe Joly de Bèvy*, chevalier, conseiller du Roi, grand audiencier de France à la chancellerie du Palais, seigneur de Fossoy, de la Herbennerie, de la Bretonnerie, du Rû-Chailly (1765), mari de N. de Vauzyl, veuve de *Benoit Dumas*, gouverneur de Pondichéry (1). Il mourut sans enfant, laissant Fossoy à sa sœur, *Catherine Joly de Bèvy*, morte en 1781, elle avait épousé, en 1740, Jean Thévenin, qui suit :

*Jean Thévenin*, marquis de Taulay, conseiller au Parlement de Paris, décédé en 1776, laissant un fils : Etienne-Jean-Benoit Thévenin, marquis de Taulay, premier président à la cour des Monnaies de Paris (1741-1802) et une fille : *Catherine, Thévenin de Taulay* (1742-1794), dame de Fossoy, laquelle, ayant hérité de la dite seigneurie, épousa, en 1763, Thomas-Urbain de Maussion qui suit :

*Thomas-Urbain de Maussion*, chevalier, conseiller au grand Conseil (1761), conseiller à la cour des Aides, seigneur de la Faltière, seigneur de Fossoy par son mariage avec Catherine Thévenin de Taulay (décédée le 31 décembre 1795 et enterrée au cimetière de Fossoy). Thomas-Urbain de Maussion, né en 1732, mourut à Fossoy en 1804 ; il eut quatre fils et une fille :

1<sup>o</sup> *Jean-Thomas-Antoine de Maussion d'Arrancy*, né à Paris le 13 avril 1764, mort à Arrancy (Aisne) le 1<sup>er</sup> février 1839. Il épousa, en 1795, Marie-Anne-Charlotte-Eulalie de Berthoult

(1) *Benoit Dumas*, agent de la C<sup>ie</sup> des Indes, devint gouverneur de l'île de France (île Maurice) de 1726 à 1728, il avait succédé à M. de Nion, un ancêtre de l'écrivain contemporain connu (François de Nion). Dumas fut nommé ensuite gouverneur de Pondichéry ; peu après, par ses soins, *Karikal* vint se joindre au domaine de la C<sup>ie</sup> en 1739 ; c'est sous son gouvernement qu'en 1741, La Bourdonnais débloqua Mahé assiégé par l'escadre anglaise. En 1742, Duplex remplaça Benoît Dumas comme gouverneur général de Pondichéry et administra, pour le roi, toutes nos possessions des Indes, dont les Anglais allaient s'emparer avec nos plus belles colonies, au cours de la guerre de sept ans. En récitant la liste des débris de ce qui constituait notre colonie des Indes : Mahé, *Karikal*, Pondichéry, Yanaon et Chandernagor, les élèves de l'école de Fossoy ne se doutent guère que l'un de ces établissements : *Karikal*, a été conquis par un bon français dont la famille se trouve mêlée, indirectement, à l'histoire de leur petite patrie.

d'Hauteclouque (1), conseiller au Parlement de Paris, il fut élu député de Château-Thierry le 24 novembre 1827 avec le comte Xavier de Sade, mais ne fut pas réélu en 1830.

2° *Louis-Urbain de Maussion* (1765-1832), officier de marine puis recteur de l'Académie d'Amiens, préfet de la Moselle (1815), chevalier de Saint-Louis. Il se maria, en 1795, avec Elisabeth-Angélique de Fougeret (1772-Fossoy 11 avril 1851). La postérité issue de cette branche est représentée, à Fossoy, par la famille de Lignières.

3° *Thomas-Urbain de Maussion* (1768-1789), lieutenant d'artillerie de la promotion de Napoléon I<sup>er</sup>.

4° *Jean-Thomas de Maussion* (1786-1868), colonel d'infanterie, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis. Il épousa, en premières noces : Louise de Maussion, sa nièce (1798-1821) et en secondes noces : Elisabeth, Pinson de Menerville (1794-1879). Sans postérité.

5° *Aline-Louise-Catherine de Maussion* (1774-1812), qui épousa, en 1802, Louis-Athanase Hennequin, comte de Villermont (1763-1840), chevalier de Saint-Louis, contre-amiral de France, lequel se remaria. Le comte de Villermont n'eut pas d'enfant de sa première femme, les deux époux fondèrent, à Fossoy, un prix de vertu dont la commune continue, encore actuellement, à bénéficier.

Parmi les alliances de la famille de Maussion, intéressant notre région, on peut citer celles contractées avec les *de Gerbrois* (2) : M<sup>me</sup> Aimé-Joséphine-Laure de Maussion était née *Philippe de Moucheton de Gerbrois* (1809-Fossoy 20 octobre 1907), mariée à *Jean-Thomas-Emilien de Maussion* (fils de Thomas-Antoine de Maussion dont il est question précédemment : 1°, et qui, né en 1809, mourut à Fossoy le 3 mars 1863) ;

(1) De ce mariage, Jean-Thomas-Antoine de Maussion eut plusieurs filles dont Charlotte-Alexandrine qui épousa, en 1833, le marquis de la Tour du Pin-Chambly, le fils aîné issu de cette dernière union : René, comte de la Tour du Pin-Chambly, fut attaché militaire à Vienne.

(2) Armes de la famille de *Gerbrois* : d'azur à trois gerbes d'or.

elle eut deux fils, morts pour la France en 1870, ainsi que le rappellent les inscriptions sur des tableaux suspendus à l'entrée de la nef de l'église de Fossoy. Madame Laure de Maussion était la sœur du général de Moucheton de Gerbrois (commandeur de la Légion d'honneur, général de brigade en retraite, décédé au château de Moucheton, dans sa 96<sup>e</sup> année, le 6 mars 1902) et du maire connu de Château-Thierry, qui administrait la ville lors de l'invasion allemande en 1870.

### ARMOIRIES DES SEIGNEURS DE FOSSOY

1. — *Lesguisé de Dormans*. — d'azur à 3 têtes de léopard d'or.
2. — *Le Lieur*. — d'or à la croix dencée de gueules, cantonnée de 4 têtes de léopard d'azur.
3. — *de la Félonnière*. — écartelé aux 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> d'or au lion de sable, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> d'azur à 4 coquilles d'or 2 à 2.
4. — *Joly de Bévry*. — d'azur à 3 lys tigés et feuillés (ou au naturel) d'argent, au chef d'or à la croix pattée de sable.
5. — *Thévenin de Taulay*. — de gueules au chevron d'argent, accosté de 3 lionceaux d'or, ceux du chef affrontés.
6. — *de Maussion*. — d'azur au chevron d'or accosté de 2 étoiles d'argent en chef et d'un cyprès de sinople sur une montagne d'argent, en pointe.
7. — *de Lignières*. — d'argent à la croix ancrée de gueules.

Pour compléter ce résumé chronologique, nous avons été amenés à feuilleter les anciens actes de baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Georges à Fossoy.

Le plus vieux registre paroissial, existant aux archives de la commune, date de 1668. De 1668 à 1730, ces registres sont en mauvais état, mais à partir de cette dernière date jusqu'à

la Révolution, la collection est bien classée et facile à consulter. Les documents les plus intéressants ont été étudiés par le Service des Archives départementales de l'Aisne et on trouve une liste des dites pièces à « l'Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 », rédigé par M. l'archiviste J. Souchon (Archives civiles de l'Aisne, Série E, Supplément, Tome V, Canton de Château-Thierry, § Fossoy de 1668 à novembre 1790. — Laon 1897).

Parmi les *faits locaux intéressants*, consignés dans ces documents, on peut citer :

*Le 8 Novembre 1722.* — Abjuration de Jean Daniel « Aphre » du diocèse de Spire en Allemagne, domestique de Ph. de la Félonnière, seigneur de la paroisse.

*Mars 1735.* — Sépulture d'un cadavre trouvé à Fossoy sur le Grand Chemin et qu'on a reconnu pour être « un des garçons résidans dans ce village, employés pour l'équipage des quaiissons au service du Roy » Lorrain de nation, natif d'un village près Verdun.

*9 Décembre 1740.* — Un accident grave : morts de Louis Déchel, vigneron et de sa femme, Anne Boudé, écrasés par le pignon de leur maison, que le vent a emporté.

*27 Novembre 1759.* — Mariage de demoiselle : Marie-Anne, fille de Nicolas Hirault, maréchal-ferrant et lieutenant de la justice de Fossoy, avec Michel Geoffroy, laboureur et procureur fiscal de la paroisse de Belleau.

A rapprocher de l'énoncé de ces titres pompeux, la laconique mention inscrite le :

*3 Février 1768.* — Décès de Louis Lavoine, garçon, pauvre mendiant, âgé de 59 ans. — Le gueux tombé le long de son chemin de misère, peut-être sur la grande route royale voisine.

— Village de l'ancienne Brie champenoise, Fossoy relevait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme Château-Thierry, du gouvernement de la province de Champagne et de Brie, soumis à l'administration de l'Intendant de la Généralité de Soissons représenté

par le Sub-délégué de l'Élection de Château-Thierry. La justice était rendue au Bailliage et au Présidial de cette dernière ville.

Au cours de la Révolution, les vicissitudes de Fossoy sont liées à celles du district d'Égalité-sur-Marne (Château-Thierry), mais cependant aucun événement trop fâcheux ne survint dans la modeste commune, pendant ces temps troublés.

Le mardi 10 mars 1789 se réunirent dans l'Église des Cordeliers de Château-Thierry les membres des trois ordres du bailliage, pour la tenue de leur assemblée générale. Les députés du Tiers, représentant Fossoy, étaient : Jean-Baptiste Thierrion, ancien officier au Régiment d'Angoulême, et Pierre Badoureau, greffier de la justice.

Sous le 1<sup>er</sup> Empire le calme se rétablit peu à peu, grâce à la judicieuse et bienveillante administration des premiers maires de la commune de Fossoy : Jean-François Jary et Jean-Etienne Gage, deux braves laboureurs dont des descendants ont continué à cultiver, sur le même territoire, notre bonne terre champenoise.

Terminons cette première partie de notre travail en disant quelques mots des *variations du nombre des habitants de la commune*, au cours des derniers siècles : en 1706 le village comptait 60 feux, en 1760, 63, en 1780 il y avait 291 habitants, 350 en 1800, ce fut la période florissante de Fossoy; dès 1818 la population diminua (228 h.), en 1856 il n'y a plus que 313 habitants, 299 en 1861, 226 en 1908 et 222 en 1914. (1)

(1) A titre de renseignement complémentaire donnons, ci-après, une répartition se rapportant au recensement de 1866 :

		MAISONS	MÉNAGES	HABITANTS
Commune de Fossoy (294 habitants)	Fossoy bourg . . . . .	42	44	127
	La Herbennerie . . . . .	38	43	121
	La Badelle . . . . .	10	10	28
	Moulinet . . . . .	1	1	9
	Le petit Rû-Chailly . . . . .	1	1	2
	La ferme du Rû-Chailly . . . . .	1	1	7

## MONUMENTS

Fossoy ne renferme que deux monuments intéressants, au point de vue architectural et archéologique, d'abord son église, puis la croix de carrefour.

*L'Église.* — C'est une construction du style roman de transition pour sa partie principale : le chœur, le transept et le clocher sont de la fin du <sup>xii</sup><sup>e</sup> siècle ; la nef, flanquée de deux bas-côtés, date du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle. Le plan et des vues photographiques, fort nettes, du monument, ont été publiés par M. Moreau-Nélaton dans son bel ouvrage : « Les Églises de chez nous » (Laurens, édit. Paris, 1914).

Il existe un petit vitrail du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle (médaillon circulaire au centre duquel sont représentés deux saints personnages) ornant la fenêtre du collatéral nord de l'église, à l'intérieur de laquelle on peut signaler aussi un retable mutilé du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, et les statuettes et bas-reliefs en bois sculpté (miracle de saint Hubert) de la chapelle Saint-Georges (1). On remarque également un lutrin portant la date de 1784 ; mais la pièce la plus curieuse était *une croix en pierre*, abandonnée, brisée en six morceaux, dans un coin de l'église où on pouvait encore la voir récemment (des fragments sont déposés à la mairie-1918).

Cette croix du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle, à double face, avait été signalée et dessinée par Edouard Fleury dans son remarquable ouvrage : « Antiquités et Monuments du département de l'Aisne » (Paris, 1877-1882). D'un côté on voyait le Christ béni par un dextrochère, à l'extrémité de chaque branche un ange en prière et à la partie inférieure une femme voilée recueillait

(1) La commission des Monuments historiques a fait classer l'antependium de cet autel, pièce en bois sculpté polychrome, de la fin du <sup>xv</sup><sup>e</sup> ou du commencement du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, représentant le Christ en croix entre la Vierge et saint Jean avec les douze apôtres répartis, deux par deux, entre de petites colonnettes ornementées.

le sang dans un vase ; de l'autre côté : un chevalier au galop, s'apprêtait à pourfendre un ennemi, de sa large épée jetée en arrière ; à droite et à gauche, dans les deux bras de la croix décorée de pampres avec raisins, on aperçoit deux têtes de guerriers vaincus, les yeux fermés. On a là, sans doute, la représentation d'une scène de combat pendant lequel un seigneur de Fossoy aurait fait vœu d'ériger la croix dont il s'agit, s'il sortait vivant d'un danger sérieux ; ce seigneur avait probablement été enrôlé dans la croisade contre les Albigeois, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, car les vaincus ne sont pas habillés à la Sarrazine mais portent, au contraire, le costume des chevaliers français de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et du commencement du XIII<sup>e</sup> siècle, considérations qui sont en concordance avec le style de la croix, paraissant dater des premières années du XIII<sup>e</sup> siècle.

Enfin comme objet digne de retenir l'attention et se rattachant à l'Eglise, on peut encore citer la pièce de bois portant la partie principale d'un christ sculpté, pièce qui aurait été, paraît-il, exhibée il y a quelques années à une séance de la Société Historique de Château-Thierry. Cette sculpture archaïque devait, probablement, faire partie d'un calvaire dressé au milieu de la poutre de gloire s'élevant à l'entrée du chœur.

L'église de Fossoy est classée comme monument historique et on y a effectué, ces dernières années, des travaux de consolidation et de restauration qui n'ont pas toujours été d'inspiration très heureuse.

Autour de l'église se trouve le cimetière (1) qui renferme, dans un enclos spécial, les sépultures des membres de la famille de Maussion, famille dont les descendants habitent encore le château de Fossoy.

*La Croix de carrefour.* — C'est une croix en pierre sculptée, du XIII<sup>e</sup> siècle, qui profile son élégante silhouette à l'entrée de

(1) En entrant dans le cimetière, on aperçoit, à gauche, au-dessus d'un mur, une vieille maison du XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est l'ancien presbytère, actuellement propriété particulière.

l'agglomération principale du village. Elle se compose d'un soubassement sensiblement carré auquel on accède par deux marches ; sur le milieu s'élève une colonne cylindrique monolithe de 3<sup>m</sup> 50 de hauteur et de 0<sup>m</sup> 15 de diamètre, traversant une table de 1<sup>m</sup> 25/1<sup>m</sup> environ, supportée par quatre colonnettes ayant 0<sup>m</sup>90 de hauteur. La colonne est surmontée d'une croix en fer remplaçant la croix primitive en pierre. Il existe un ensemble analogue dans le cimetière de Mézy, la croix de ce dernier cimetière a été dessinée par Viollet-le-Duc, pour son dictionnaire d'architecture.

Une photogravure, reproduite dans les Annales de la Société Historique de Château-Thierry (année 1903, page 237), donne une vue d'ensemble de la croix de Fossoy, cette photogravure illustre une très intéressante notice de M. Jules Henriet rendant compte d'une excursion archéologique dans la région.

Vers le centre du bourg s'étend un beau parc tracé en bordure de la route nationale, ce parc, en partie entouré de murs ou clos de haies, renferme un *château* confortable, mais de peu de valeur architecturale. La construction, sans style caractérisé, date du xviii<sup>e</sup> siècle (1) et servait de résidence d'été à la famille de Maussion ; elle est la propriété d'un descendant de cette famille : M. le comte de Lignières, haut fonctionnaire de l'administration des Eaux et Forêts. C'est grâce à la grande obligeance de M. de Lignières, que nous avons pu recueillir les renseignements inédits ayant permis de préciser la généalogie des seigneurs particuliers de Fossoy ; nous lui adressons nos sincères remerciements pour l'aimable empressement qu'il a mis à faire compulser ses archives, à notre intention.

(1) Le château actuel a été construit en 1780 par Thomas-Urbain de Maussion, à proximité d'une ancienne construction en ruine dont on ne conserva qu'une partie des caves.

## § II. — Le Rû-Chailly et ses Peintres

*Le Rû-Chailly.* — A l'extrémité du territoire de la commune, proche Mézy, on aperçoit vers la Marne, isolée des dernières maisons du village, une ferme dont les toits mous-sus sont encadrés de massifs d'arbres, c'est *le Rû-Chailly*, vaste quadrilatère bordé de constructions aux épaisses murailles, le tout entouré d'un canal alimenté par des sources et qui se déverse dans la rivière voisine ; on pénètre dans la vaste cour par un antique pont, jeté sur le dit canal.

Les bâtiments d'exploitation doivent avoir été élevés au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais ils ont été érigés sur les fondations d'un ancien lieu fortifié qui dépendait, probablement, à l'origine, de la seigneurie de Mézy. La propriété appartient actuellement aux descendants de la famille de Maussion (1).

Cet ensemble, fort pittoresque, a été remarqué, depuis longtemps, par les artistes ; des peintres se sont exercés à en reproduire les multiples aspects aux différentes heures de la journée, ces variations des états d'atmosphère qui sont, pour le délicat, comme l'expression mobile d'un visage aimé.

Le paysagiste *Frédéric Henri*, qui fut l'historiographe de Daubigny, s'est souvent attardé aux bords de la ferme du Rû-Chailly, à l'automne ou par un clair jour d'été ; il y a fait ses premiers essais de peinture lorsqu'il était l'hôte de son parent M<sup>e</sup> Gobert, à Mont-Saint-Père, village qui s'étage à flanc de coteau, en face de la ferme, sur l'autre rive de la

(1) Au partage de la succession de Nicolas Le Lieur, seigneur d'une partie de Fossoy, le 4 juin 1548, sa fille : Louise, mariée à Nicolas Bataille, seigneur de Gland, reçut le Rû-Chailly qu'elle légua, en 1588, à *Anne de Neuville, dame de Bizemont*.

Le 5 février 1687, Hélié-Vincent de Vertus, écuyer, seigneur du Rû-Chailly, est parrain à Fossoy.

Parmi les autres seigneurs du Rû-Chailly, on peut encore citer : Claude de Vertus, seigneur de Macogny (près Neuilly-Saint-Front) et du Rû-Chailly.

Marne. Puis Frédéric Henriet disparut et s'en fut vivre à Jouarre pour se livrer, en toute liberté, à un travail intense qui fut suivi de rapides progrès. Il exécuta dans le riche pays mellois, quantité d'études et de tableaux dont plusieurs figurèrent aux salons de peinture. Cette période constitue ce qu'on pourrait appeler « sa première manière ». Elle lui valut d'être naturalisé briard par notre excellent collègue M. Hussion, briard lui-même de naissance et de cœur. Les années passent ; les circonstances ramènent notre compatriote à Château-Thierry, dans cette rue du Château où il naquit (10, rue du Château, le 6 septembre 1826), où il se maria, où il veut mourir (1) ; mais la rue du Château, c'est la ville avec toutes les sujétions bourgeoises auxquelles elle oblige. Bien vite il s'en libère, en s'arrangeant, à Mézy, un nouvel ermitage. Il reprend alors le chemin du Rû-Chailly, où l'attirent particulièrement les fossés remplis d'eau du vieux-logis.

Frédéric Henriet, chez qui les dons naturels suppléèrent heureusement l'éducation technique acquise tardivement, inaugura à Mézy et ses environs, ce que nous pourrions appeler « sa seconde manière ». Il se retrouve au Rû-Chailly avec son bon camarade *Lhermitte*, né à Mont-Saint-Père, pour qui ce coin privilégié est une mine inépuisable de motifs. Dessinateur impeccable, nourri de fortes études, il traite avec une égale maîtrise le paysage et les figures et les combine avec un goût supérieur. C'est alors tout un monde de travailleurs vaquant à la ferme, évoluant à travers champs, peinant au soleil, mangeant ou dormant à l'ombre des meules. Il nous les montre au repos ou en action en de belles compositions dont l'une des plus célèbres : « La Paye des Moissonneurs », fonda sa réputation. Cette œuvre magistrale, qui figure au Musée du Luxembourg, a précisément, comme décor, la cour de la ferme du Rû-Chailly.

(1) Il y est mort, 29, rue du Château, le 24 avril 1918 à 2 h. du matin. Sur Frédéric Henriet consulter *Mon bon ami Henriet*. Esquisse biographique par Etienne Moreau-Nélaton. H. Floury, éditeur. Paris, 1914. — (Note de L.-Ad. Riboulot.)

Les noms du Rù-Chailly et de Léon Lhermitte sont désormais inséparables. (1)

Nous ne voulons pas quitter le Rù-Chailly sans parler de M. *Germain David-Nillet*, l'élève de M. Lhermitte, qui passa plusieurs étés à Mont-Saint-Père pour travailler à côté de son maître et s'assimiler sa technique. Il vint faire plusieurs



LÉON LHERMITTE

séances au Rù-Chailly et y peignit notamment le grand portail de la ferme qu'éclaire un chaud rayon de soleil couchant. Cette étude appartient à M. Jules Jary, ancien fermier du Rù-Chailly. Datant, croyons-nous, de 1887, elle reflète, à s'y

(1) Un grand nombre des dessins du volume d'André Theuriot, *La Vie rosoligne*, ont été pris au Rù-Chailly et aux alentours ; ils ont été gravés sur bois par Clément Bellenger. Paris, librairie artistique, H. Lannette et C<sup>e</sup>, éditeurs, 195, boulevard St-Germain, 1888.

méprendre, l'influence du maître, M. David-Nillet le sentit. Pour éviter l'écueil de l'imitation servile il se dépaysa : la Bretagne lui offrait son caractère, sa couleur si différents de nos gais horizons. Il s'y acclimata et s'y fit une place honorable parmi les Bretons plus ou moins authentiques {qui opèrent sur les côtes de l'Armorique ; mais personne de nous ne l'a oublié. Nos vœux l'ont suivi là-bas, au Faouët, et nous serions tous heureux de lui serrer la main si l'élève reconnaissant désirait revoir encore, au comble des ans, le bon maître qui a guidé ses premiers pas dans nos vallons fleuris.

### M. LHERMITTE A L'INSTITUT

Nous ne suivrons pas M. Lhermitte de succès en succès sur la voie triomphale qui le conduit du Rû-Chailly à l'Institut. Il y succéda à *Jean-Jacques Henner*, décédé le 23 juillet 1905. Tous deux étaient partis des deux pôles opposés de l'Art. Avec plusieurs traits de ressemblance qui les portaient à sympathiser, tous deux eurent des destins bien différents : Henner, l'enfant de Bernwiller, avait quitté son village pour entrer à l'Ecole des Beaux-Arts qui le mena, sans heurts, à la villa Médicis.

Lhermitte, plus combatif, osa des initiatives qui lui réussirent et c'est de haute lutte qu'il est monté au rang qu'il occupe. A ne parler que de ses productions les plus connues, il y a loin des nymphes d'Henner émergeant des sources mystérieuses dans des paysages crépusculaires, aux tableaux de plein air et de franc soleil où Lhermitte vit avec ses travailleurs de la terre, dans leur sain et dur labeur égayé volontiers d'un propos narquois ; mais tous deux se rencontraient dans leur profond attachement au sol natal : Henner obstinément fidèle à sa chère Alsace saignante et mutilée, Lhermitte toujours épris des gracieux horizons de sa vallée, où il retrouvait, aux temps des foins et des moissons, les gas du

pays, ses modèles, dont ses faciles plaisanteries lui faisaient des amis.

Chez Henner (1) l'amour de son clocher était le trait essentiel, caractéristique de cette physionomie chez qui l'homme et l'artiste ne faisaient qu'un. Ses affections de famille, ses goûts simples, sa vie méditative, un peu retirée, dans le silence de l'atelier, avaient contribué à cimenter cette sorte de bloc. C'était un rêveur, point morose, qui avait horreur des snobs, cette plaie des ateliers, mais ouvrait toujours volontiers sa porte aux jeunes artistes qui désiraient le consulter.

Tel était l'homme honnête et bon, profondément sympathique, dont M. Lhermitte avait à prononcer l'éloge, dans son discours de réception à l'Académie des Beaux-Arts le 26 mai 1906. Aucun devoir ne pouvait lui être plus agréable, ni plus facile non plus, car c'était avec une entière sincérité

(1) Henner est venu deux fois dans notre région ; à Coincy, voir son vieux maître, Charles Goutzwiller, chez son gendre, M<sup>e</sup> Andry, notaire. Goutzwiller avait donné les premières leçons à son jeune élève, au collègue d'Altkirch. Il avait remarqué ses aptitudes, pressenti son avenir et était resté son ami. Devenu secrétaire de la mairie, à Colmar, il y jouissait d'une considération bien due à ses capacités administratives et à ses vastes connaissances.

Après l'annexion de 1871, il vint se fixer à Paris. Dessinateur de premier ordre, il fut vite apprécié dans la librairie d'art : « Le Magasin pittoresque », « le Tour du Monde », « la Gazette des Beaux-Arts » et autres recueils illustrés se disputaient sa collaboration. Il habitait boulevard Clichy, n<sup>o</sup> 29. Comment M<sup>e</sup> Andry entra-t-il en relations avec la famille Goutzwiller ? Ce sont là jeux de hasard que nous n'avons qu'à constater. Toujours est-il que, le 19 mars 1884, M<sup>e</sup> Andry, depuis quatre ans déjà titulaire de l'étude de Coincy et M<sup>lle</sup> Maria Goutzwiller reçurent la bénédiction nuptiale en l'église de la Trinité.

Après la cession de son étude, M<sup>e</sup> Andry, notaire honoraire, membre de la Société Historique et Archéologique de Château-Thierry, consacra ses loisirs à un ouvrage d'érudition : « Coincy à travers le passé » qui parut au Bulletin de la Société en 1912. Il fut tiré à part et publié en 1913 avec un chapitre supplémentaire. M<sup>e</sup> Andry y relate, pages 195 et 196, deux visites qu'Henner fit à ses amis de Coincy : la première pour être témoin de leur bonheur ; la seconde pour dire son suprême adieu à son vieux maître qui mourut le 2 février 1920. M. et Mme Goutzwiller s'étaient retirés à Coincy, auprès de leurs enfants, en 1898 ; ce ne fut pas pour longtemps, M<sup>me</sup> Goutzwiller mourut d'abord et son mari la suivit de près au tombeau.

qu'il formulait le compliment d'usage. Il rendit ensuite un hommage ému à son excellent maître Lecocq de Boisbaudran, donna un souvenir à ses camarades d'atelier frappés, jeunes, en pleine bataille et entre aussitôt dans le vif de la question. Il analyse la vie et les œuvres d'Henner avec une justesse, une compétence, une finesse de compréhension qui ne saurait être surpassée, et semble s'affiner au fur et à mesure qu'il poursuit son travail et aborde les pages capitales, d'une portée supérieure qui ont déjà gagné la cause du peintre devant la Postérité.

Quelle puissance de réalisation peut acquérir celui chez qui l'homme privé et l'artiste ne font qu'un, qui tire tout de son propre fonds, s'assimile, en les faisant siens les éléments les plus hétérogènes et concentre toutes ses facultés sur une pensée unique ! N'est-ce pas le cas de Jean-Jacques Henner ? A Strasbourg comme à Parme, à Venise comme à Bernwiller, il reste toujours le bon Alsacien qu'il fut et voulut être.

C'est cette idée qui inspira à M. Lhermitte l'heureuse et touchante péroraison qui termine cet éloquent panégyrique et que nous vous demandons la permission de reproduire :

« D'où il venait ? d'où il était venu ? Henner voulait qu'on  
« le sût et qu'on ne l'oubliât jamais. Tous les ans à la fin de  
« l'été, il allait se retremper quelques semaines en son Alsace  
« bien aimée, cruellement détachée de la France et restée  
« pour lui indéfectiblement française. Il chérissait, il embel-  
« lissait sa maison captive ; il y rafraichissait ses souvenirs.  
« Ceux qui l'ont vu de près à Bernwiller nous le dépeignent  
« comme un patriarche. Manifestant à tous la bonté de son  
« cœur, se plaisant à faire le bien. Il nous le font voir aussi  
« comme un philosophe toujours attendri devant la nature,  
« voulant qu'elle fut entièrement maîtresse dans son enclos  
« où il ne souffrait pas qu'on empêchât un arbre de pousser  
« ou une plante de fleurir, heureux de caresser de ses mains  
« ses bêtes familières.

« Mais quand il avait fait son pèlerinage au cimetière où  
« dormaient ses proches, quand il avait de nouveau rempli

« ses yeux d'impressions alsaciennes, le sentiment de la fata-  
« lité de la domination étrangère sur le cher pays, annexé à  
« l'Empire allemand, lui devenait si lourd et si dur que rien  
« ne pouvait plus le retenir. Il repartait pour Paris. C'est là  
« qu'il entendait avoir sa tombe.

. . . . .

« Voulez-vous savoir à quel point il se rendait compte de  
« l'indissoluble lien qui l'unissait au pays de son berceau ?  
« Sollicité par l'administration des offices à Florence de pein-  
« dre son portrait pour figurer dans la salle des peintres du  
« musée fameux, l'artiste, en déférant à ce désir, souhaita  
« qu'on inscrivit sur le cadre uniquement ceci : « *Scuola fran-  
« cese J.-J. Henner, pittore alsaziano.* » Cette laconique formule  
« parle très haut. Que dis-je ? Elle est si éloquente que je  
« m'en voudrais de n'en pas faire la conclusion de ma notice.  
« Si jamais on doit, dans notre cénacle, résumer en paroles  
« sacrées, au bas de son effigie, le juste hommage au magi-  
« cien qui peignit les nymphes près des fontaines, au cœur  
« simple qui évoqua si puissamment le Christ au linceul, au  
« conscient poète qui représenta, un jour, toute son Alsace en  
« une alsacienne, je vous proposerai de reprendre religieuse-  
« ment sa formule choisie : « *Ecole française — Jean-Jacques  
Henner, peintre alsacien.* »

Nous n'ajouterons plus qu'un mot. Vous saviez tous ce que  
vaut notre éminent collègue et compatriote, le peintre Léon  
Lhermitte. Nous venons de vous révéler Léon Lhermitte  
écrivain.

L.-AD. RIBOULOT et FRÉDÉRIC HENRIET.

Château-Thierry, Février 1918.